

Agir en santé mentale au travail Devenir référent en santé mentale au travail

Objectifs pédagogiques

Ce module s'adresse à des salariés volontaires ou en charge de la santé et sécurité au travail afin de les aider à devenir référent en santé mentale au travail. L'objectif : être des sentinelles de la santé au travail dans leur organisation.

A l'issue de ce module les apprenants sauront :

- ▶ Questionner ses représentations sur la santé mentale,
- ▶ Apprendre à repérer les différents troubles et les signes de souffrance,
- ▶ Identifier ce qui relève du travail (RPS),
- ▶ Accompagner une personne souffrant de troubles mentaux,
- ▶ Intervenir en situation de vulnérabilité au travail.

Contenu de la formation

1 Introduction à la santé mentale

- ▶ Définition de la santé mentale (Différence psychose/névrose)
- ▶ Importance de la santé mentale au travail (intégration des RPS)
- ▶ Impact des troubles mentaux sur la performance au travail

2 Les troubles mentaux

- ▶ Les troubles de l'humeur (épisode dépressif, anxiété), de la pensée (schizophrénie, bipolarité), de la personnalité
- ▶ Les troubles obsessionnels compulsifs
- ▶ Les troubles alimentaires
- ▶ L'état de stress post-traumatiques
- ▶ Le Stress chronique, épuisement professionnel...
- ▶ Les conduites addictives
- ▶ La crise suicidaire

3 Les signes de souffrance

Signes comportementaux, relationnels, physiques, cognitifs, émotionnels

4 L'accompagnement d'un salarié/collaborateur

- ▶ La posture de référent en santé mentale au travail
- ▶ L'accompagnement au quotidien en S.E.R.E.N.I.T.E
- ▶ Intervention en situation de crise pour retrouver le C.A.L.M.E
- ▶ L'entretien et mise en place d'un P.A.C.T.E



Formation en présentiel



14 heures



Tout public

à partir de 18 ans

Volontaires, managers, infirmiers en santé au travail, IPRP, HSE, préventeurs...

Effectif maxi 12 apprenants

Prérequis : Aucun, cependant le stagiaire doit parler et comprendre le français.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Les animateurs sont exclusivement des psychologues cliniciens ou du travail.

Démarches pédagogiques

- ▶ Analyse des pratiques, retours d'expériences
- ▶ Exercices réflexifs
- ▶ Résolution de problèmes
- ▶ Apport de connaissances
- ▶ Études de cas et mises en pratique.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

Une Attestation individuelle de formation sera délivrée au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques.

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante:
ACTIONS DE FORMATION



cabinetpso.fr

En partenariat avec

APTITUDE
Formation, conseil, audit pour la santé en entreprise